

DRM143 - Statuts d'occupation des biens immobiliers

Présentation

Objectifs pédagogiques

Connaître, dans une optique comparative, les différentes modalités juridiques d'occupation d'un bien immobilier.

Compétences

Choisir le statut d'occupation de plus adapté aux projets et intérêts de l'occupant et du propriétaire. Identifier le statut d'un occupant en place en vue de gérer au mieux la relation entre cet occupant et le propriétaire et de résoudre des éventuels conflits. Mettre fin à l'occupation avec ou sans titre.

Programme

Contenu

- **L'occupant titulaire d'un droit personnel**
 - Locataire d'habitation
 - Locataire commercial
 - Locataire rural
- **L'occupant titulaire d'un droit réel**
 - L'usufruitier et assimilé
 - Le bénéficiaire d'un droit réel de jouissance spéciale
 - Le preneur à bail emphytéotique ou à construction
 - Le preneur à bail réel solidaire
- **L'occupant sans titre**

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Examen final : épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 2 à 3 heures.

La validation de l'UE nécessite en principe une note de 10/20. Toutefois, une note inférieure à 10/20 mais d'au moins 8/20 peut être validée par compensation entre les notes des UE composant le bloc de compétences.

Mis à jour le 18-09-2023



Code : DRM143

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :

EPN14 - Droit et immobilier / 1

Contact national :

ICH

2 rue Conté

75003 Paris

01 40 27 25 79

Sylvie Molina

sylvie.molina@lecnam.net